

L'adhésion du grand public au manifeste des Start-Ups et questions d'actualité politique et économique

Ifop-Fiducial pour France Digitale
« Hacker la présidentielle 2017 »

Juin 2017

RB/DP N° 114738

Contacts Ifop :

Frédéric Dabi / Romain Bendavid / Delphine Poët

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

TÉL : 01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com



Sommaire

1 - La méthodologie

2 - Les résultats de l'étude

- A – L'adhésion du grand public au « Manifeste des Start-Ups »
- B – Les traits d'image associés à Emmanuel Macron, l'opinion sur la mondialisation et l'Union européenne
- C – Questions économiques

3 - Les principaux enseignements

1 | La méthodologie



Etude réalisée par l'Ifop pour France Digitale

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1007** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil



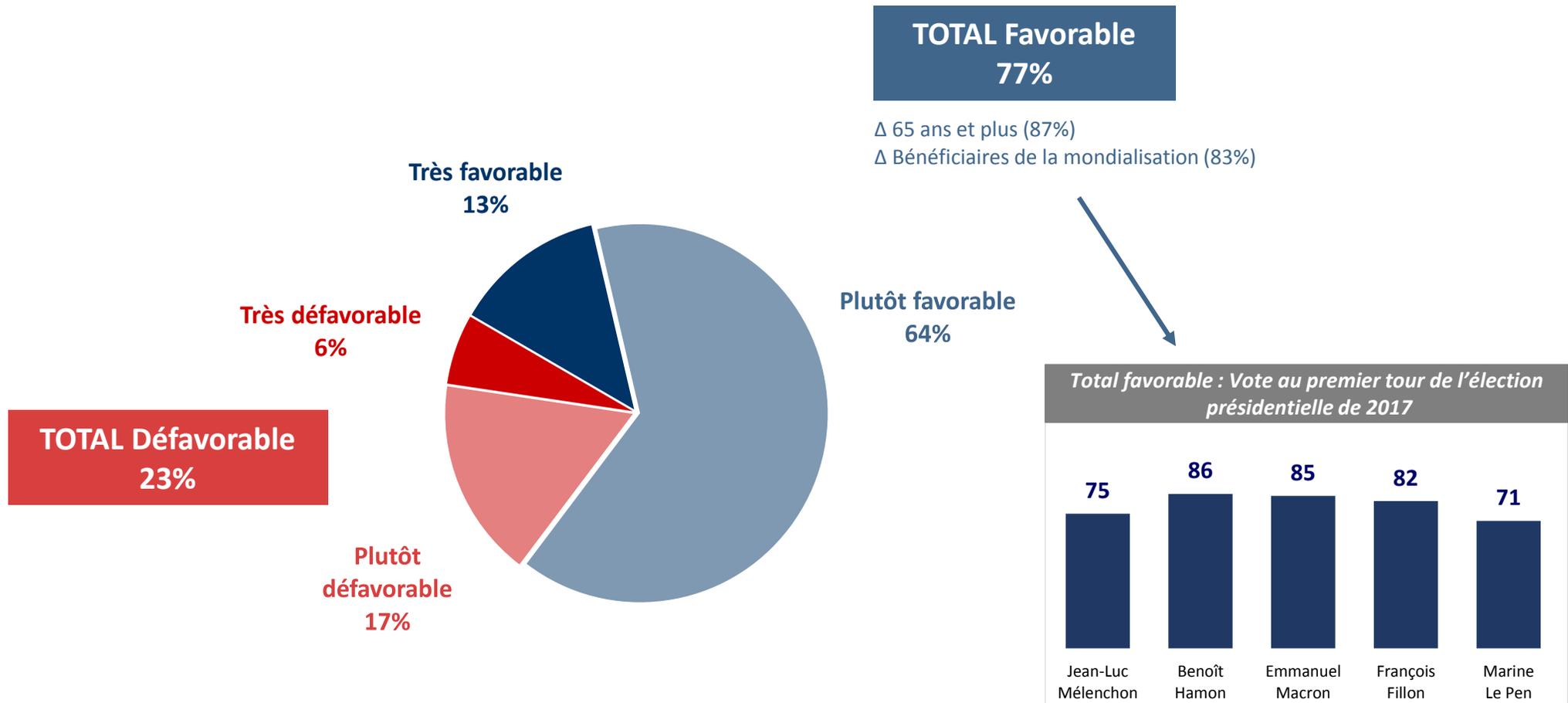
Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI – Computer Assisted Web Interviewing) du 30 mai au 1er juin 2017.

2 | Les résultats de l'étude

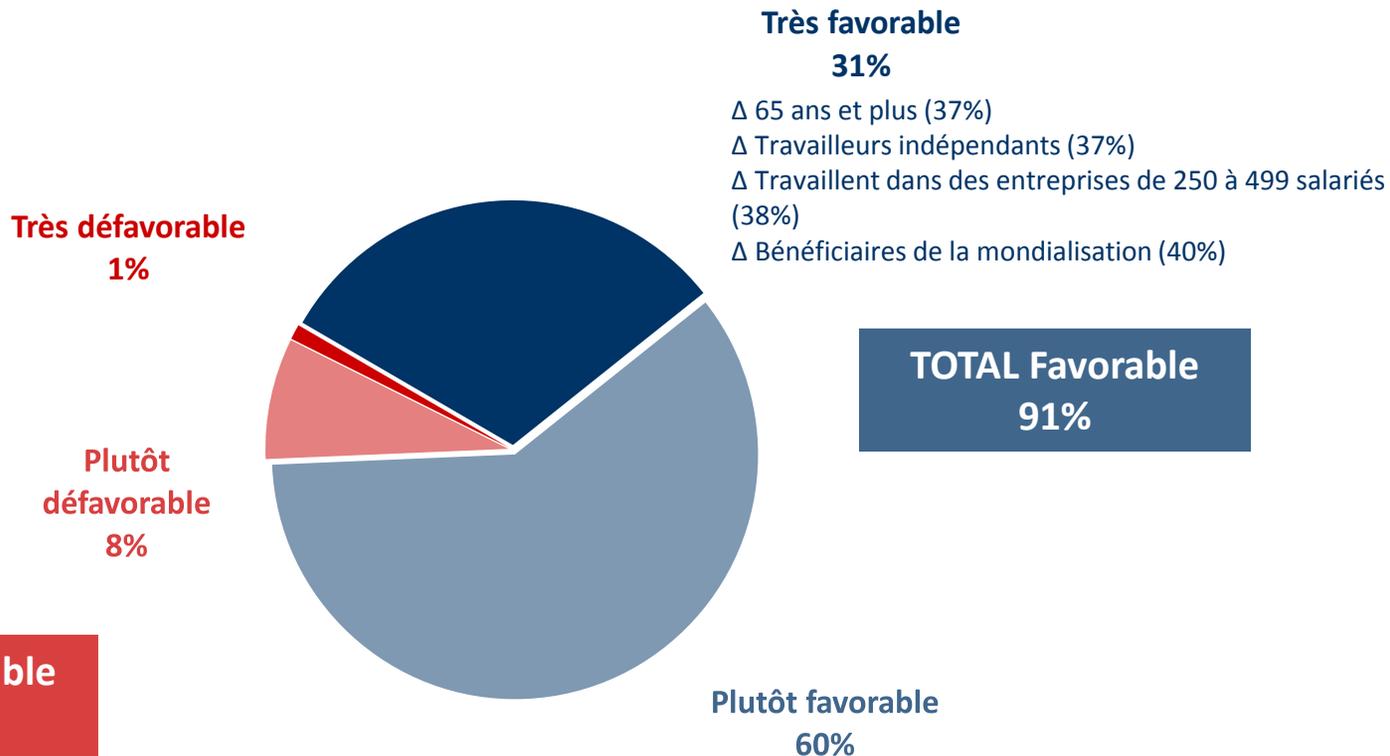


A | L'adhésion du grand public au « Manifeste des Start-Ups »

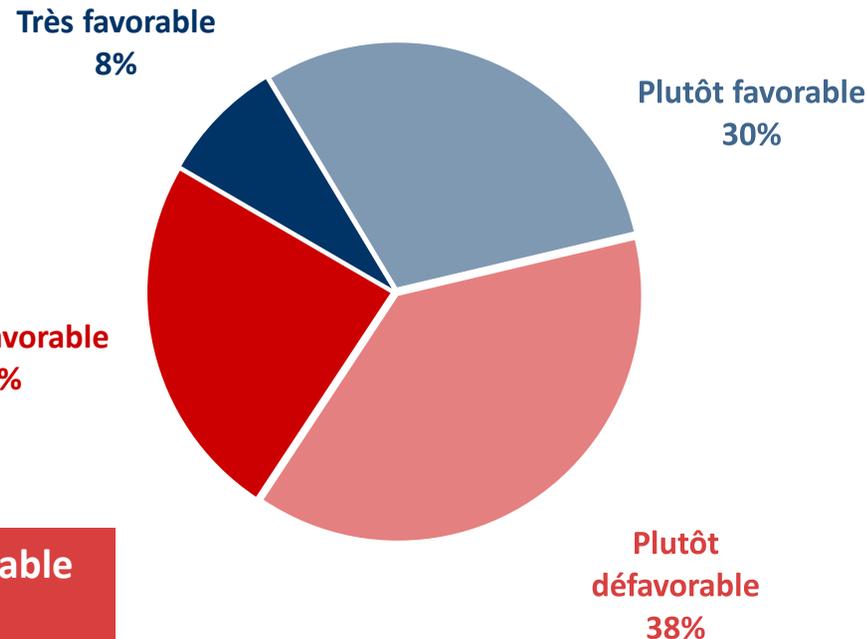
QUESTION : Etes-vous favorable ou défavorable à la création d'un Bac numérique au lycée (« Bac N »), au même titre que le Bac scientifique, le Bac littéraire ou le Bac économique ?



QUESTION : Etes-vous favorable ou défavorable à ce que les dirigeants politiques et les hauts fonctionnaires suivent une formation obligatoire sur les enjeux économiques et technologiques du numérique ?



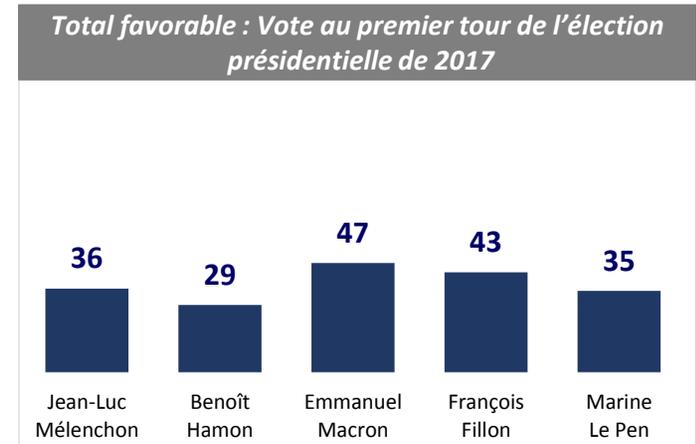
QUESTION : Etes-vous favorable ou défavorable au remplacement de l'impôt sur la fortune (ISF) par des impôts ciblés sur des actifs peu productifs comme une super taxe foncière sur des biens immobiliers à forte valeur ou une taxe sur des contrats d'assurance-vie ?



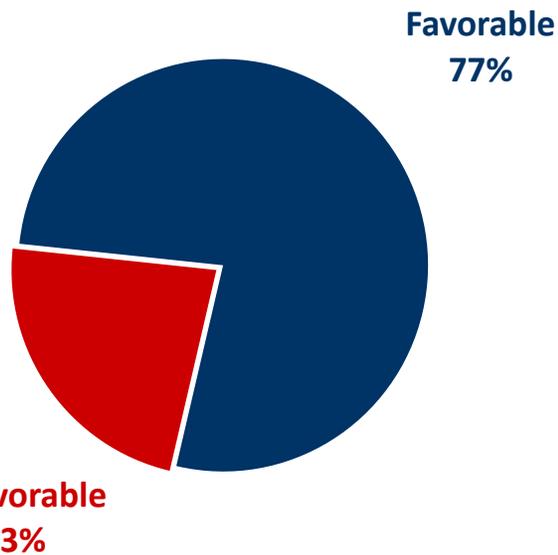
TOTAL Défavorable
62%

TOTAL Favorable
38%

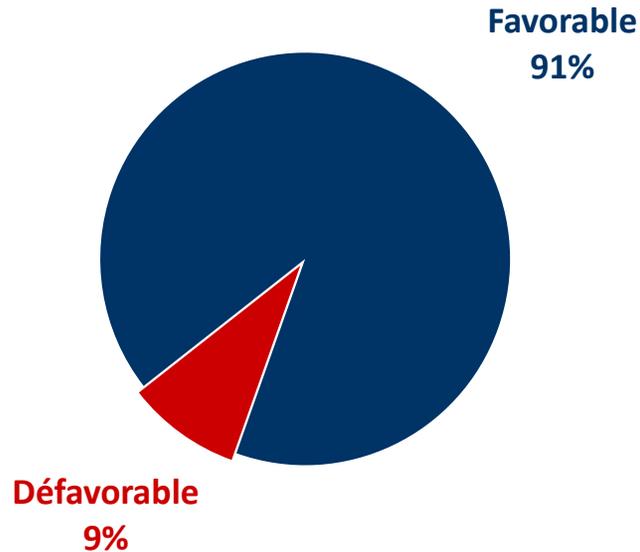
- Δ Chômeurs (47%)
- Δ Travaillent dans des entreprises de 250 à 499 salariés (46%)
- Δ Bénéficiaires de la mondialisation (53%)



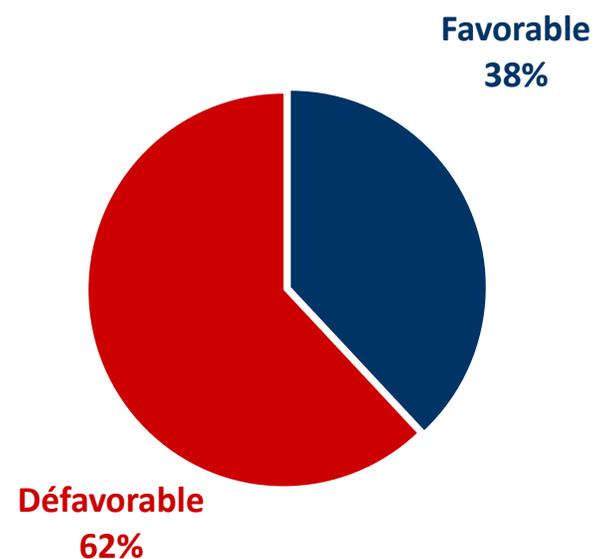
Le Bac Numérique au lycée



La formation obligatoire sur les enjeux économiques et technologiques du numérique



Le remplacement de l'impôt sur la fortune (ISF) par des impôts ciblés sur des actifs peu productifs



QUESTION : Etes-vous favorable ou défavorable à la création d'un statut de « salarié-formateur » ? Ce statut permettrait aux salariés d'aménager leur temps de travail pour consacrer du temps à la formation de leurs collègues. Il serait par ailleurs reconnu officiellement afin de permettre aux salariés concernés de valoriser leur expérience.

Question posée uniquement aux actifs, soit 59% de l'échantillon

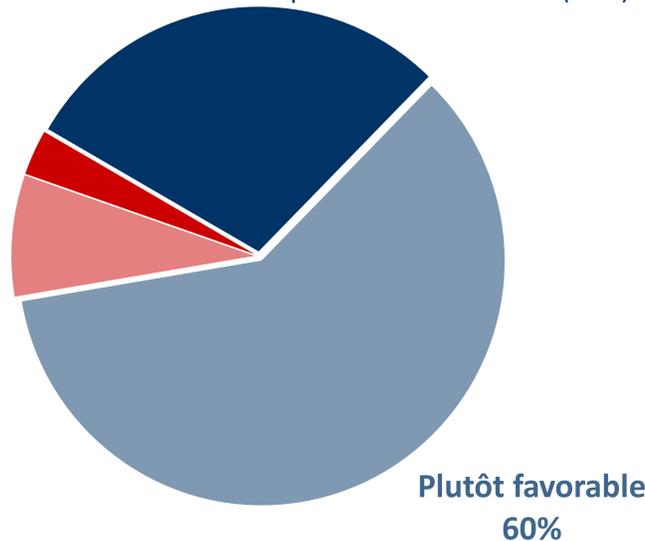
Très favorable
29%

- Δ Chômeurs (41%)
- Δ Travaillent dans des entreprises de 250 à 499 salariés (41%)
- Δ Electeurs de B. Hamon au 1^{er} tour de la présidentielle de 2017 (40%)

Très défavorable
3%

Plutôt défavorable
8%

TOTAL Défavorable
11%

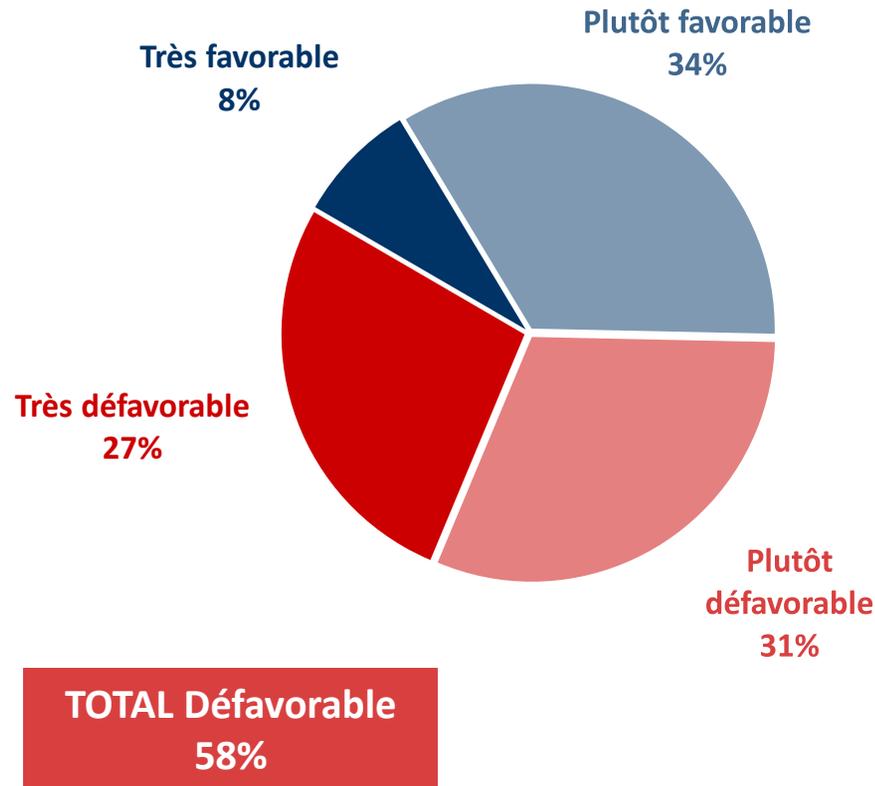


TOTAL Favorable
89%

L'adhésion à l'instauration d'une clause de rupture « sans cause » pour les nouveaux contrats en CDI

QUESTION : Etes-vous favorable ou défavorable à l'instauration, pour les nouveaux contrats en CDI, d'une clause de rupture « sans cause » permettant à un employeur de se séparer d'un salarié dont le salaire est au moins 2.5 fois supérieur au SMIC, lors des cinq premières années de son contrat? En contrepartie ces salariés pourraient avoir des indemnités chômage en cas de démission justifiée.

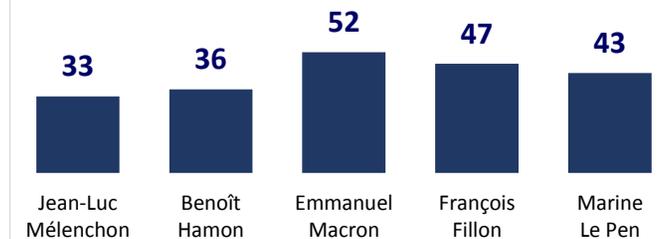
Question posée uniquement aux actifs, soit 59% de l'échantillon



TOTAL Favorable
42%

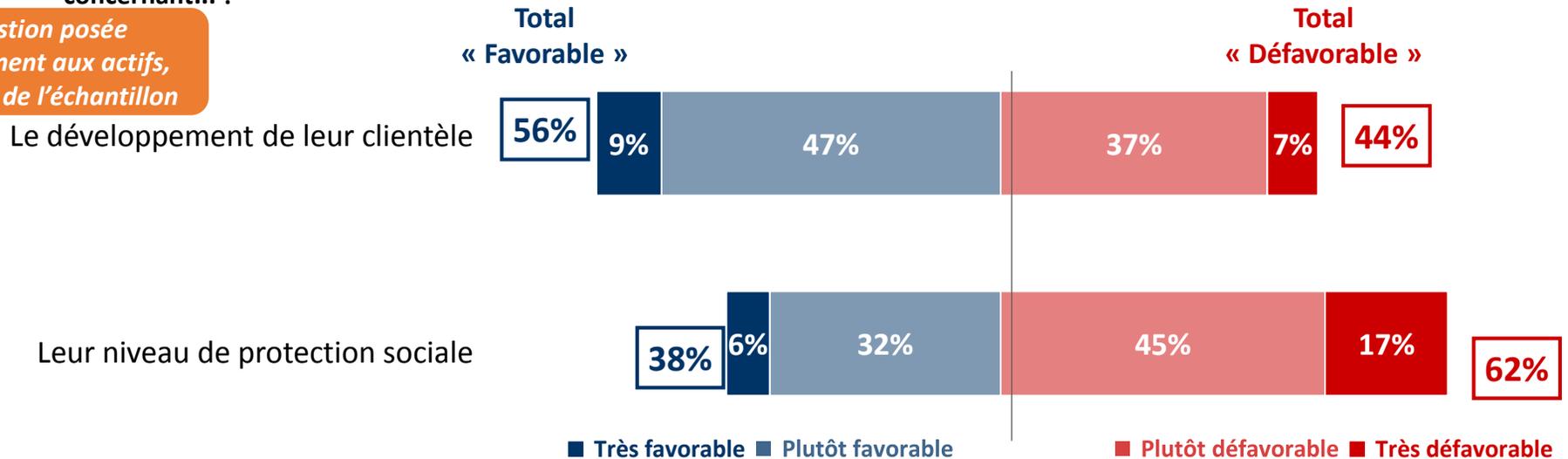
- Δ 65 ans et plus (61%)
- Δ Travailleurs indépendants (62%)
- Δ Travaillent dans des entreprises de 1 à 19 salariés (54%)
- Δ Bénéficiaire de la mondialisation (56%)

Total favorable : Vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2017



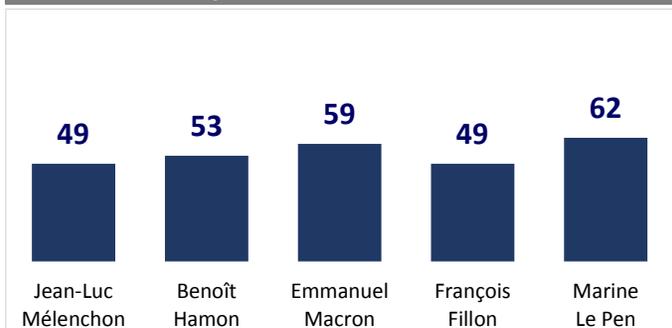
QUESTION : Un travailleur indépendant travaille pour son propre compte. Ses conditions de travail sont définies exclusivement par lui-même ou par ses contrats avec ses clients. Selon vous, maintenir pendant 3 ans le statut de travailleur indépendant sans qu'ils ne puissent pendant cette période avoir le statut de salarié est-elle une mesure favorable ou défavorable aux travailleurs indépendants concernant... ?

Question posée uniquement aux actifs, soit 59% de l'échantillon



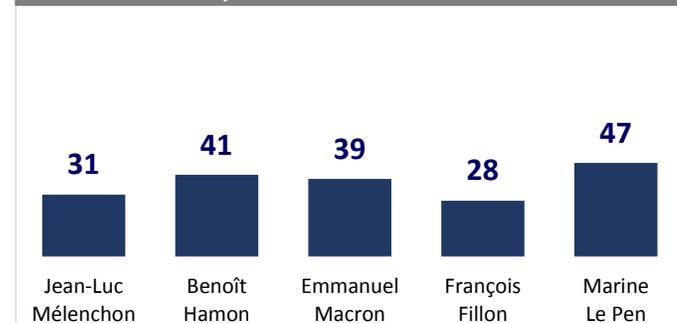
Le développement de leur clientèle

Total favorable : vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2017

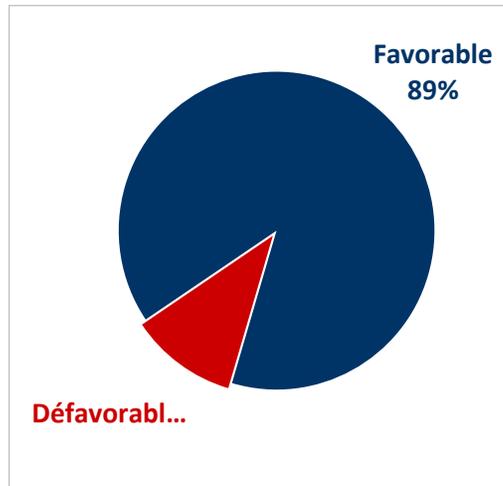


Leur niveau de protection sociale

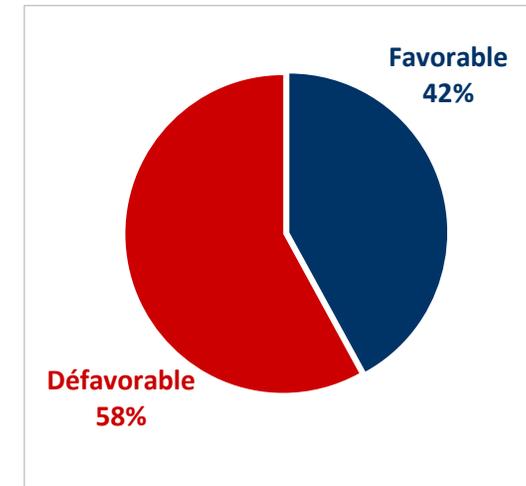
Total favorable : vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2017



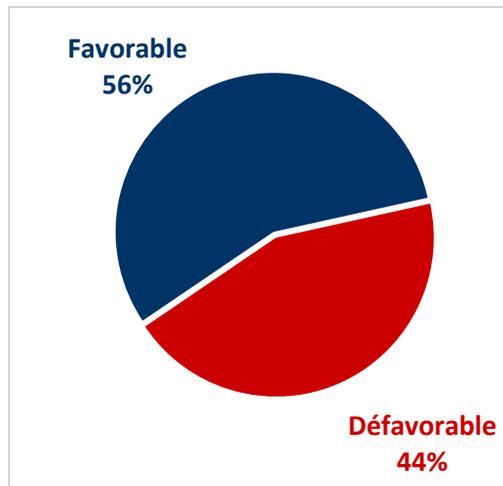
La création d'un statut de « salarié-formateur »



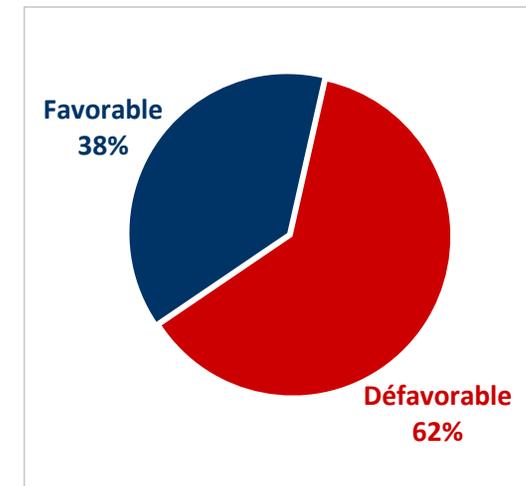
L'instauration, pour les nouveaux contrats en CDI, d'une clause de rupture « sans cause »



L'effet du maintien du statut de travailleur indépendant sans avoir le statut de salarié sur le développement de la clientèle des indépendants



L'effet du maintien du statut de travailleur indépendant sans avoir le statut de salarié sur le niveau de protection sociale des indépendants

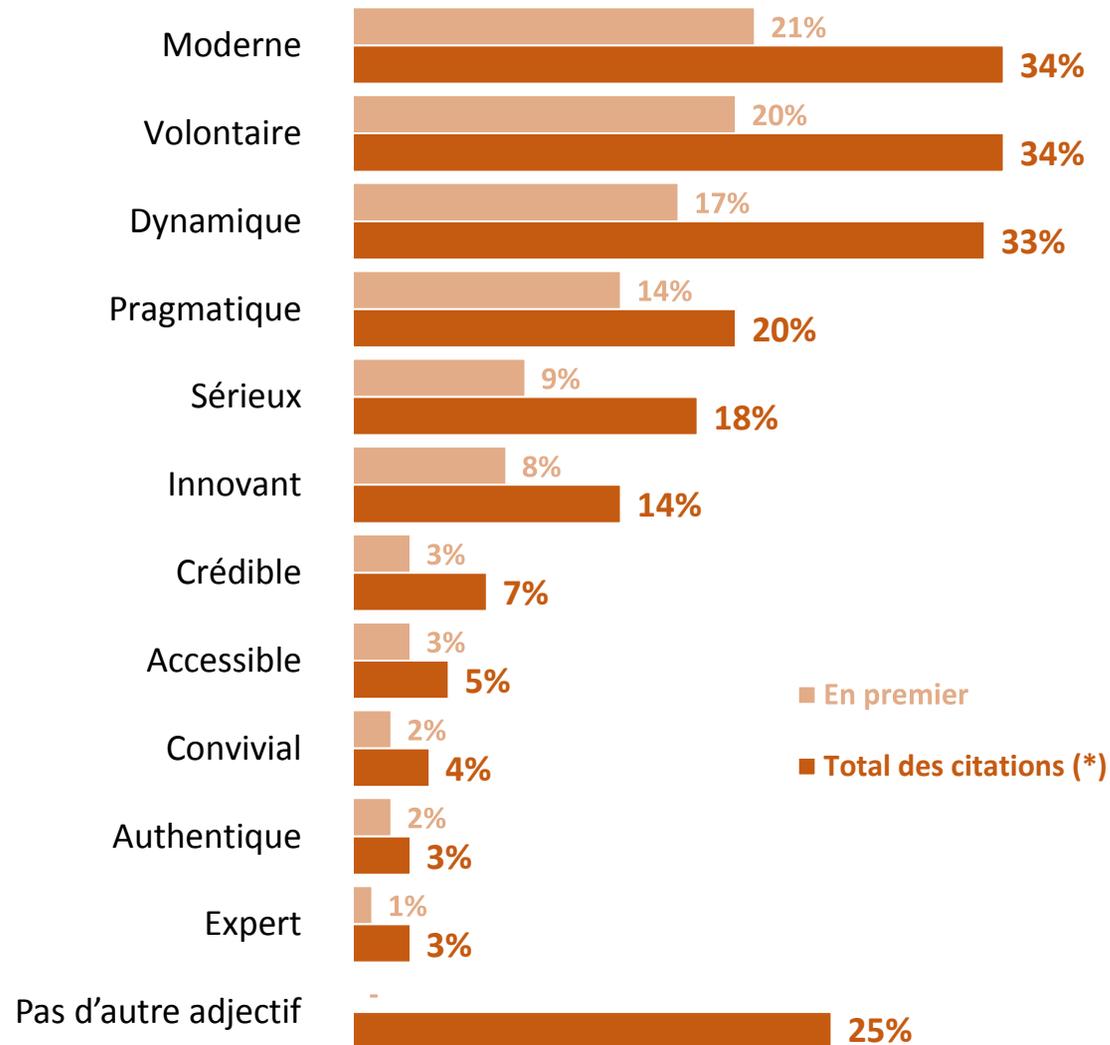


B

|

Les traits d'image associés à Emmanuel Macron, l'opinion sur la mondialisation et l'Union européenne

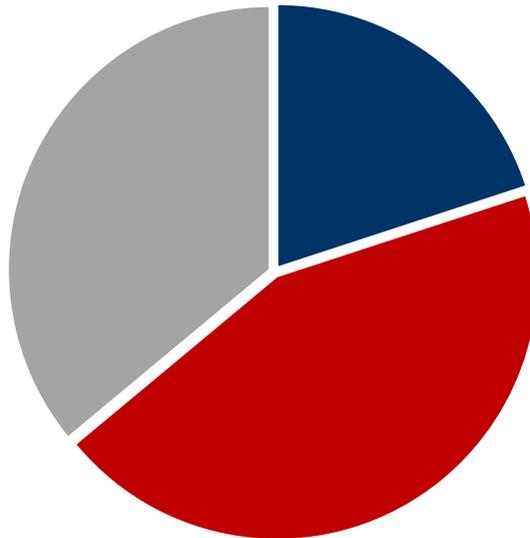
QUESTION : Parmi les traits de personnalité suivants, lequel correspond selon vous le mieux à l'image que vous vous faites d'Emmanuel Macron ?



(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses

QUESTION : Quand vous pensez à votre situation et à celle de vos proches, diriez-vous que vous faites plutôt partie... ?

Ni des uns, ni des autres
36%

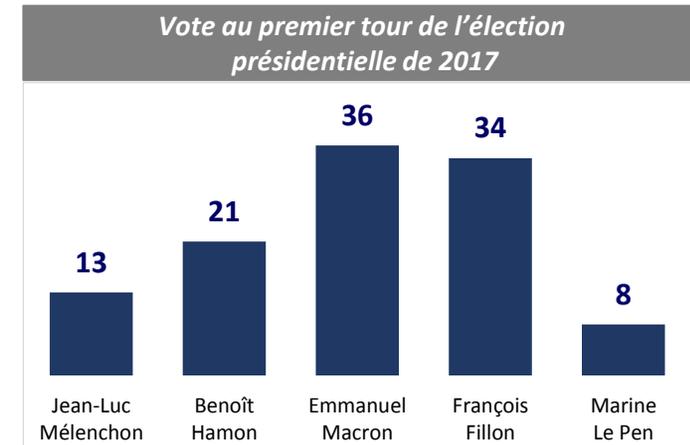


Des gagnants et des bénéficiaires de la mondialisation
20%

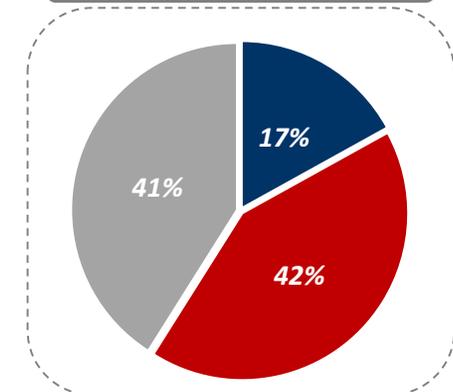
- Δ PCS+ (29%)
- Δ Diplômés de l'enseignement supérieur (34%)
- Δ Agglomération parisienne (29%)

Des perdants et des victimes de la mondialisation

- Δ Sans diplôme / CEP / BEPC (57%)
- Δ Ouvriers (64%)

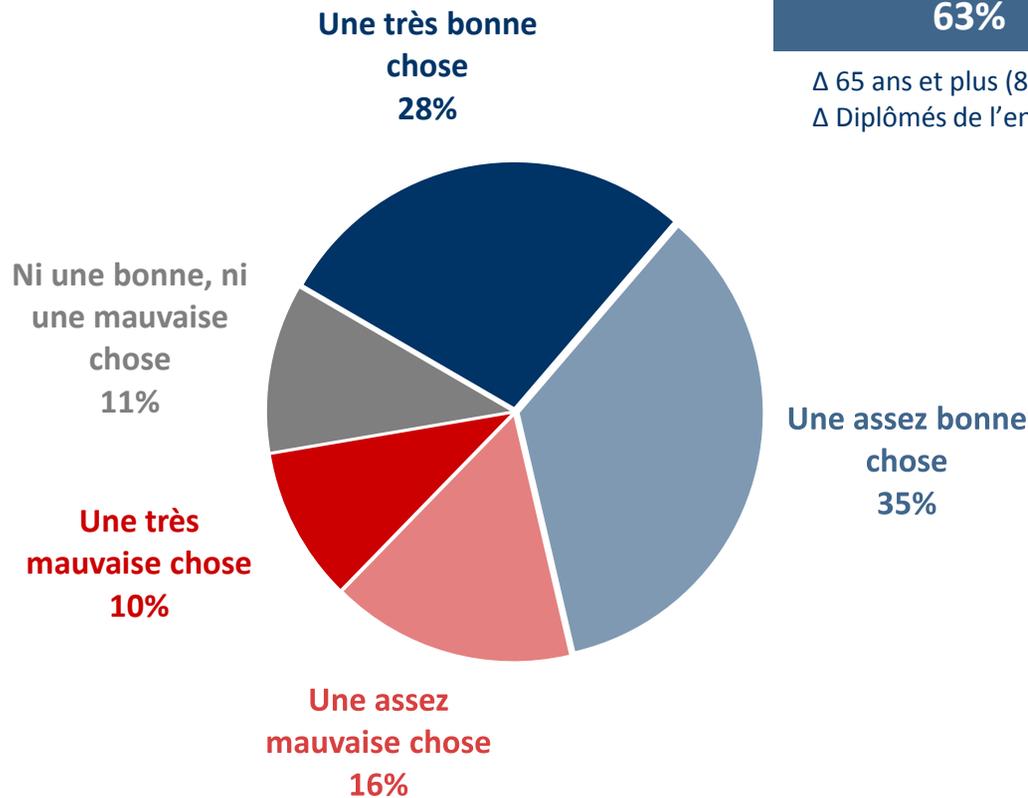


Rappel Ensemble 23 avril 2017



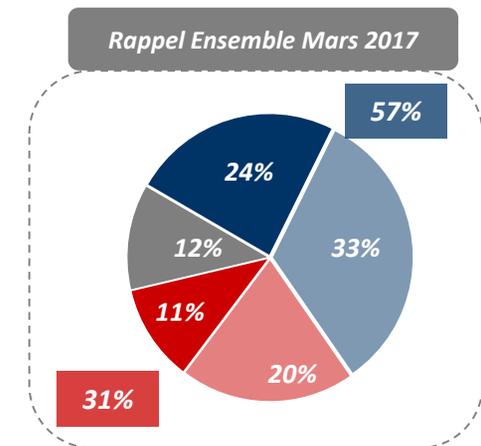
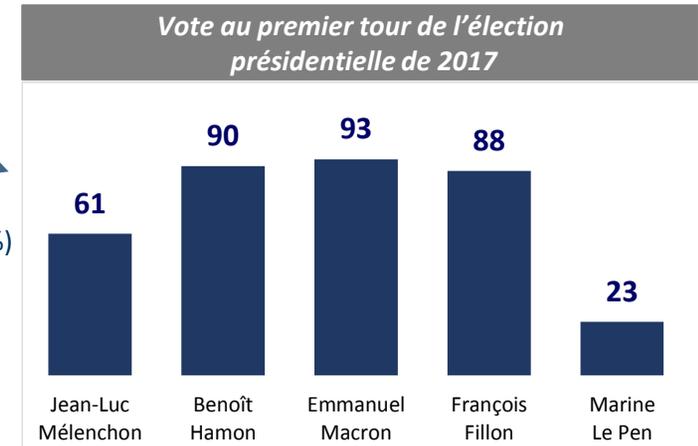
Etude Ifop-Fiducial réalisée pour Paris Match, CNews et Sud Radio auprès d'un échantillon de **3 668** personnes et Sud Radio auprès d'un échantillon de **3 814** personnes, représentatif de la population résidant en France métropolitaine âgée de 18 ans et plus selon la méthode des quotas par questionnaire auto-administré en ligne le 23 avril 2017 de 11h00 à 18h00.

QUESTION : Diriez-vous que l'appartenance de la France à l'Union européenne est une bonne chose ou une mauvaise chose ... ?



TOTAL Bonne chose
63%

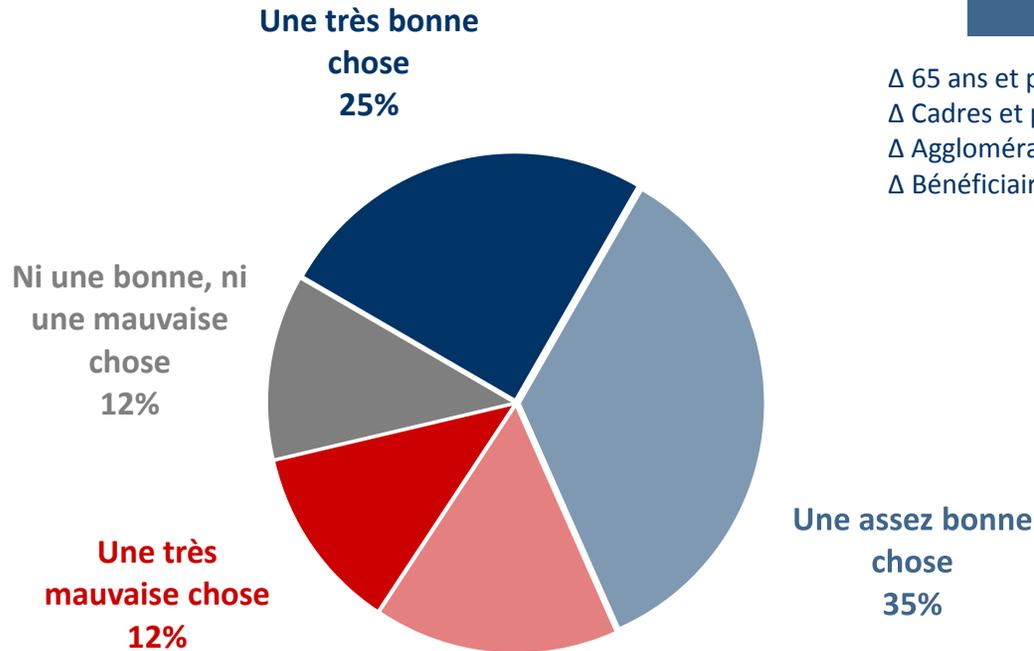
Δ 65 ans et plus (80%)
Δ Diplômés de l'enseignement supérieur (83%)



TOTAL Mauvaise chose
26%

Etude Ifop-Fiducial réalisée pour Public Sénat et Sud Radio auprès d'un échantillon de 1 495 personnes inscrites sur les listes électorales, extrait d'un échantillon de 1 600 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus selon la méthode des quotas par questionnaire en ligne du 24 au 27 mars 2017.

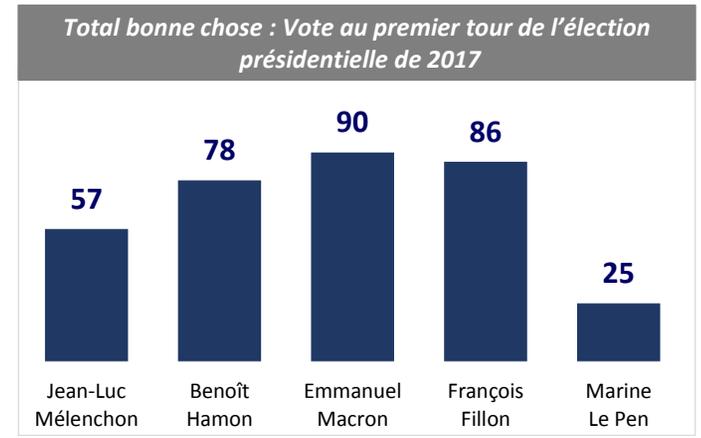
QUESTION : Et diriez-vous que l'euro est une bonne ou mauvaise chose pour la France ?



TOTAL Mauvaise chose
28%

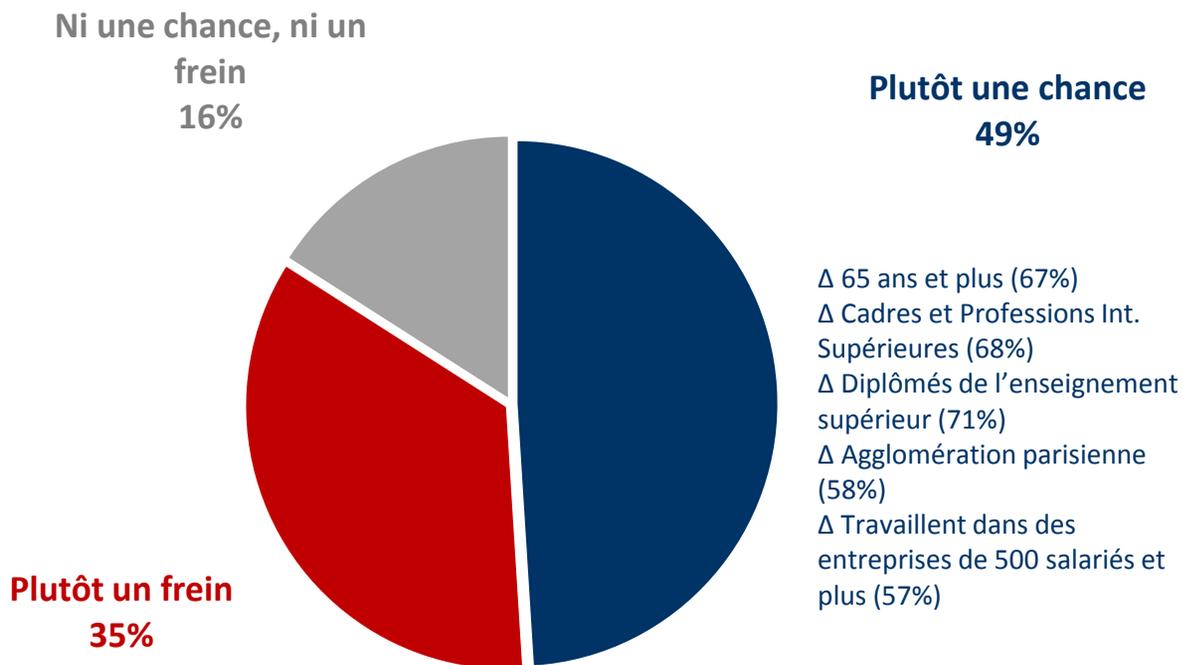
TOTAL Bonne chose
60%

- Δ 65 ans et plus (79%)
- Δ Cadres et prof int. Supérieures (74%)
- Δ Agglomération parisienne (71%)
- Δ Bénéficiaires de la mondialisation (89%)



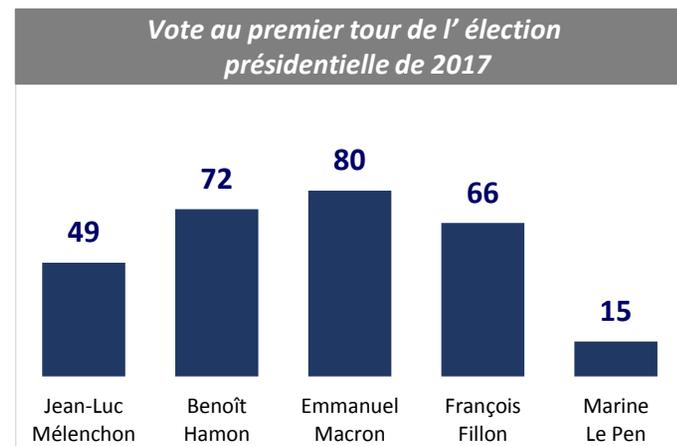
C | Questions économiques

QUESTION : Diriez-vous que l'Union européenne constitue plutôt une chance ou plutôt un frein pour le développement des entreprises françaises ?



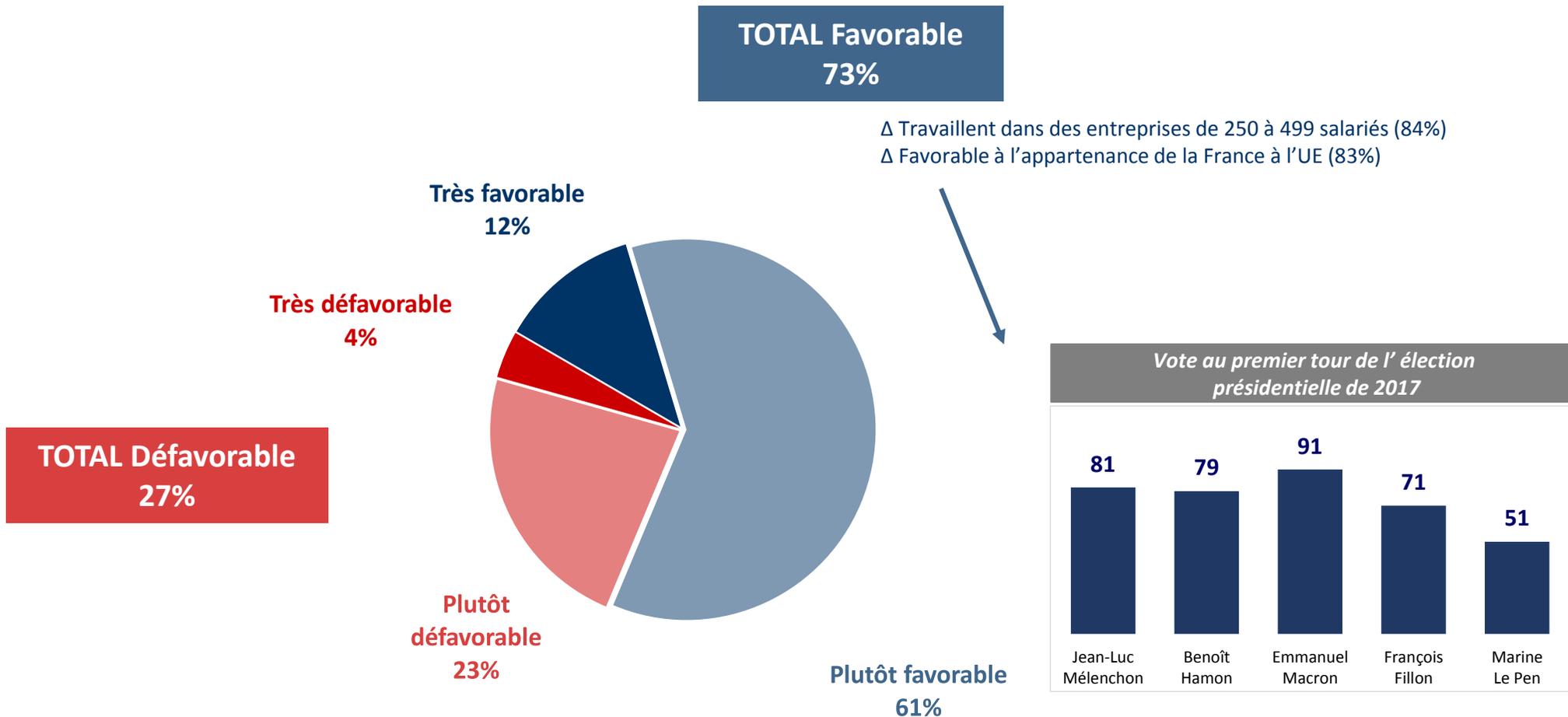
- Δ 65 ans et plus (67%)
- Δ Cadres et Professions Int. Supérieures (68%)
- Δ Diplômés de l'enseignement supérieur (71%)
- Δ Agglomération parisienne (58%)
- Δ Travaillent dans des entreprises de 500 salariés et plus (57%)

- Δ Ouvriers (58%)
- Δ Chômeurs (50%)
- Δ Sans diplôme / CEP / BEPC (47%)
- Δ Travaillent dans des entreprises de 20 à 249 salariés (43%)
- Δ Victimes de la mondialisation (57%)



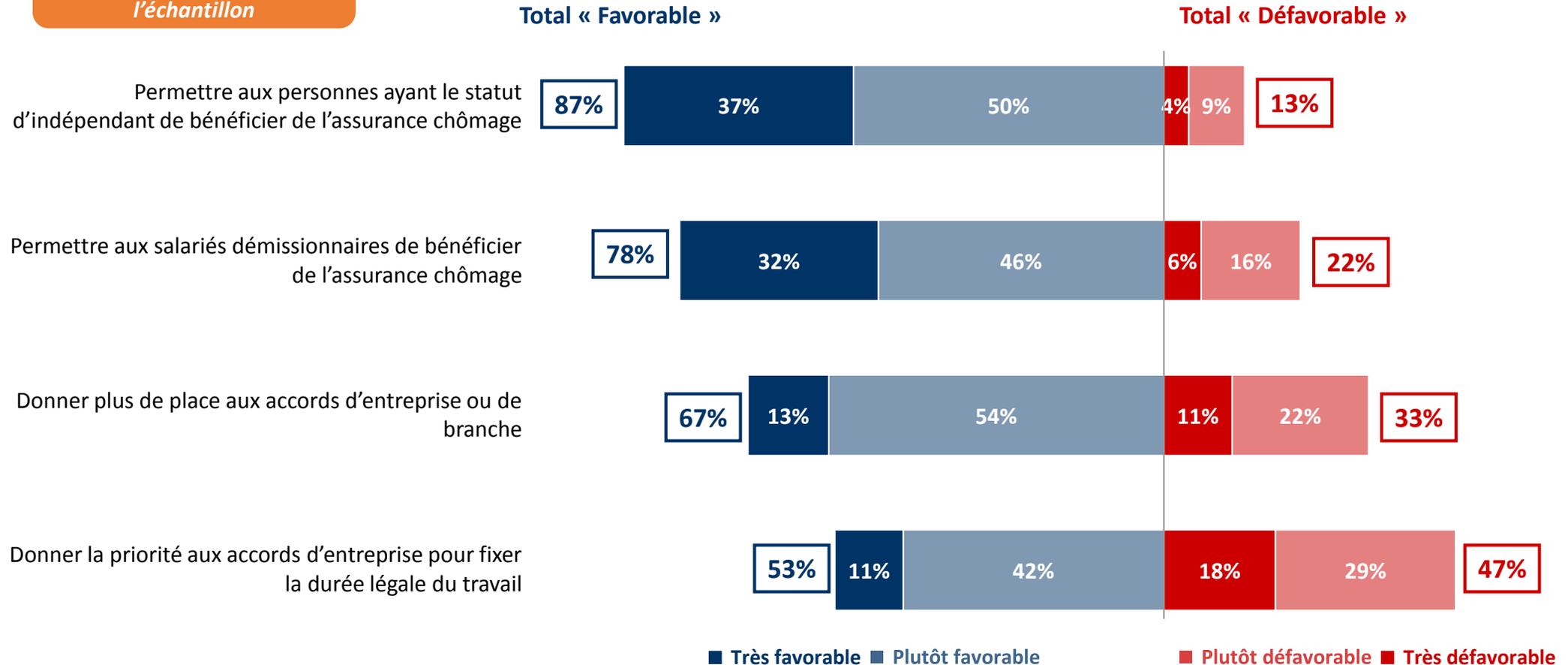
QUESTION : Le concept « d'Etat stratégique » fait référence à l'intervention de l'Etat dans la vie économique française en vue de définir des domaines prioritaires à développer et d'organiser une aide adaptée aux secteurs concernés. Cette intervention de l'Etat a pour but d'accroître la performance des entreprises nationales, dans un contexte de mondialisation des échanges.

Etes-vous favorable ou défavorable au développement de ce rôle « d'Etat stratégique » ?



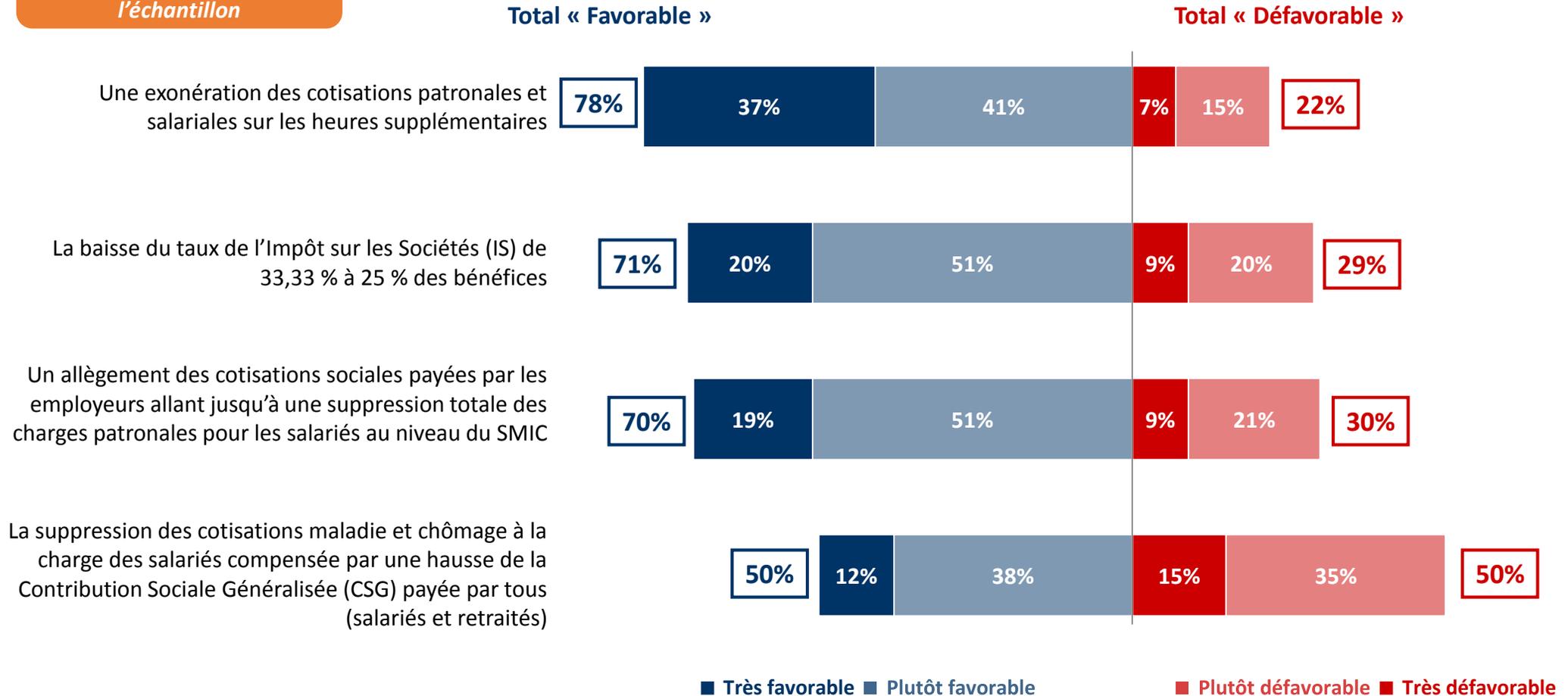
QUESTION : Concernant la loi Travail, êtes-vous favorable ou défavorable aux réformes suivantes que souhaitent engager Emmanuel Macron et son gouvernement ?

Question posée uniquement aux actifs, soit 59% de l'échantillon



QUESTION : Et êtes-vous favorable ou défavorable aux réformes fiscales suivantes que souhaite engager Emmanuel Macron et son gouvernement ?

Question posée uniquement aux actifs, soit 59% de l'échantillon



2 | Les principaux enseignements

Un accueil très favorable à l'égard de la formation au numérique.

Le numérique est désormais incontournable dans sa vie professionnelle à la fois comme activité à travers le boom de l'économie numérique et les nouveaux métiers qu'elle génère et, plus généralement, comme outil de travail, quel que soit son métier ou son secteur d'activité. Dans ce cadre, **plus de trois Français sur quatre (77%) sont favorables à la création d'une filière dédiée au numérique au Baccalauréat au même titre que les filières traditionnelles scientifiques, littéraires ou économiques.**

Il est par ailleurs intéressant de constater que les 65 ans et plus qui, à l'inverse des « Digital Native », n'ont pas toujours connu l'utilisation du numérique dans leur carrière et qui représentent la dernière population potentiellement concernée par la fracture digitale, se montrent encore plus enclins à la mise en place de ce Bac Numérique (87%).

Cette formation, loin de se limiter aux lycéens, doit aussi irriguer les élites. La quasi totalité des Français souhaite en effet rendre obligatoire une formation sur les enjeux du numérique pour les dirigeants politiques et les hauts fonctionnaires (91%), dont près d'un tiers qui seraient très favorables à une telle initiative (31%). Les 65 ans et plus sont une fois encore les plus favorables (37%), de même que les travailleurs indépendants (37%), et les personnes travaillant dans des entreprises de 250 à 499 salariés (38%).

Assez logiquement compte tenu de l'abolition des frontières virtuelles induites par le numérique, l'enthousiasme exprimé pour le numérique dans ces deux questions est étroitement corrélé avec le sentiment d'être bénéficiaire de la mondialisation.

La « flexisécurité » à la française est davantage perçue comme une flexibilité que comme une sécurité.

58% des actifs français sont défavorables à l'adhésion d'une clause de rupture « sans cause » pour les nouveaux contrats en CDI dont le salaire est au moins 2,5 fois supérieur au SMIC. Cette proposition comprend, en contrepartie, la possibilité d'avoir des indemnités chômage en cas de démission justifiée. Les personnes interrogées sont donc plus sensibles à la fragilisation potentielle que cette proposition induit. A leurs yeux, celle-ci précarise la situation des salariés davantage qu'elle ne leur apporte une sécurité supplémentaire via l'octroi d'indemnités chômage en cas de démission. A noter là aussi que les électeurs d'Emmanuel Macron s'inscrivent à contre courant de l'opinion en se montrant majoritairement favorables à ce compromis (52%).

La proposition visant à modifier le statut des indépendants suscite adhésion si l'on se place dans une logique économique et rejet si l'on adopte une logique sociale. Plus d'un actif sur deux (56%) estime que maintenir pendant 3 ans le statut de travailleur indépendant sans que ces derniers ne puissent pendant cette période avoir le statut de salarié est une mesure favorable au développement de leur clientèle. Mais dans le même temps, cette mesure les affaiblira socialement, 62% des actifs considérant qu'il s'agit d'une mesure défavorable concernant leur niveau de protection sociale.

Sur ces deux enjeux spécifiques, les actifs ne se montrent pas encore convaincus par la culture du compromis qui fait que risque accepté d'un côté dans le cadre de sa vie professionnelle s'accompagne de contreparties, non directement liées à ce risque, mais ouvrant de nouveaux droits sur d'autres aspects de sa vie professionnelle.

Les Français actifs se montrent très enthousiastes quant à la création d'un statut de « salarié-formateur » permettant d'aménager son temps de travail pour consacrer du temps à la formation de leurs collègues.

Près de neuf actifs sur dix (89%) y sont favorables dont près d'un tiers (29%) très favorables. Cette proposition séduit particulièrement les chômeurs (41% y sont très favorables) et les personnes travaillant dans des entreprises de 250 à 499 salariés (41%). **Son succès provient sans doute du fait qu'elle contribue à donner du sens à son travail car elle permet de se sentir valorisé tout en développant la valeur d'entraide.**

Les Français demeurent attachés à l'ISF.

Seule une minorité de Français souhaite voir l'ISF remplacé par des impôts ciblés sur des actifs peu productifs (38%). Le clivage sur cette question s'opère surtout autour de perceptions idéologiques. Les électeurs de François Fillon et surtout d'Emmanuel Macron au premier tour de l'élection présidentielle se montrent en effet plus favorables que la moyenne à ce remplacement (respectivement 43% et 47% sont « très favorables ») à l'inverse des électeurs des autres principaux candidats.

Un Président... « en marche ».

Les valeurs les plus associées au nouveau Président de la République dessinent une image particulièrement énergique. Les 4 valeurs les plus citées en priorité sont en effet : « moderne » (21%), « volontaire » (20%), « dynamique » (17%) et « pragmatique » (14%). Chacune des autres valeurs est mise en premier en avant par moins de 10% de l'échantillon interrogé.

En outre, les dimensions plus émotionnelles et de posture (moderne, volontaire, dynamique) devancent les dimensions plus rationnelles et de fond (sérieux, crédible, expert) .

Emmanuel Macron est donc davantage reconnu pour sa volonté d'agir « hic et nunc », à bousculer les lignes qu'à une inscription dans une démarche de réflexion dont les effets pérennes se mesureraient plus à long terme.

La position par rapport à la mondialisation et l'Europe, miroir idéologique et socioculturel des deux France.

Le pessimisme des français face à la mondialisation demeure bien ancré. Seuls 20% d'entre eux estiment être des gagnants et des bénéficiaires de la mondialisation (+3 pts vs avril 2017) contre 44% qui estiment en être des perdants et des victimes (et 36%, ni des gagnants, ni des perdants). Un clivage sociologique, culturel, géographique et politique fort se dessine sur cette question. Il correspond à celui déjà constaté lors du référendum de 2005 sur le Traité de Constitution européenne et tend à se substituer au clivage traditionnel Gauche / Droite.

Parmi les « bénéficiaires » figurent une sur représentation de CSP + (29% vs 20 % en moyenne), de diplômés de l'enseignement supérieur (34%) et de résidents de l'agglomération parisienne (29%). Ce sont par ailleurs les électeurs d'Emmanuel Macron au premier tour de la présidentielle qui sont les plus nombreux à se ranger derrière cette position (36%). En miroir, les ouvriers (64%), les personnes sans diplôme (57%) et surtout les électeurs de Marine Le Pen (66%) sont proportionnellement plus nombreux à considérer être des perdants.

Concernant plus précisément l'enjeu européen, près des 2/3 des personnes interrogées considèrent que l'appartenance de la France à l'UE est une bonne chose (63%) soit une hausse de 6 points par rapport au mois de mars dernier, au cœur de la campagne du premier tour et alors que deux candidats de premier plan, Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon, rendaient l'Europe actuelle responsable d'une partie importante des problèmes des Français.

A l'opposé, si 26% estiment que cette appartenance est une mauvaise chose (et 11%, ni une bonne chose, ni une mauvaise chose), leur position est moins catégorique dans la mesure où seuls 10% estiment que c'est « une très mauvaise chose » alors que dans le même temps, parmi les 63% affirmant que c'est une bonne chose, 28% considèrent que c'est « une très bonne chose ».

Les personnes âgées et les plus diplômés se montrent plus favorables à l'UE que la moyenne (80% des 65 ans et plus et 83% des diplômés). Le clivage politique est ici aussi très fort, conférant à cet enjeu européen une forte dimension idéologique. Alors que respectivement 93%, 90% et 88% des électeurs d'Emmanuel Macron, de Benoît Hamon et de François Fillon considèrent que cette appartenance est une bonne chose, les électeurs de Jean-Luc Mélenchon se montrent plus nuancés (61%). Mais surtout, une très grande majorité des électeurs de Marine Le Pen adoptent une position à contre courant en affichant nettement leur « euro scepticisme ». Pour 77% d'entre eux, l'appartenance à l'UE est en effet une mauvaise chose.

Enfin, la même logique en termes de score et de clivage se retrouve sur la position par rapport à l'euro. 60% des Français considèrent que c'est une bonne chose. Cette adhésion s'avère toutefois être un peu moins affirmée. Au sein des 60% estimant que c'est une bonne chose, 25% déclarent que c'est une « très bonne chose » alors que s'agissant de l'appartenance à l'UE, la proportion était de 28% sur 63%

Les Français se montrent partagés concernant l'impact de l'UE sur les entreprises françaises.

Une moitié (49%) considère que l'UE représente « plutôt une chance » pour le développement des entreprises françaises alors que pour 35%, celle-ci constitue « plutôt un frein » (16% estimant qu'elle n'est ni une chance, ni un frein). Logiquement, ce sont là encore les bénéficiaires de la mondialisation qui soulignent le plus fortement l'impact positif de l'Union européenne : les 65 ans et plus (67%), en grande partie retraités et qui ont moins subi la concurrence internationale que les jeunes générations, les cadres et professions intellectuelles supérieures (68%), les diplômés de l'enseignement supérieur (71%), les résidents de l'agglomération parisienne (58%) , les électeurs d'Emmanuel Macron (80%) et les salariés des entreprises de 500 salariés ou plus (57%). Ces dernières, qui sont parfois des groupes internationaux, sont mieux armées pour affronter la concurrence internationale que des entreprises de taille inférieure.

L'adhésion au développement du rôle d'Etat stratège s'inscrit dans une longue tradition historique.

73% des Français y sont favorables. Cette adhésion à l'interventionnisme économique de l'Etat provient sans doute de son ancrage historique qui remonte à l'Ancien Régime et au Colbertisme sous Louis XIV. Elle s'est poursuivie tout au long du XIXème siècle. Elle s'est accélérée après 1945, d'abord dans le cadre la planification mise en place par le Général de Gaulle à la Libération puis de façon plus prononcée et dogmatique, via les différentes vagues de nationalisations dont la dernière remonte à 1982. Malgré un désengagement progressif du rôle économique de l'Etat depuis la fin des années 80, le développement de l'Etat stratège, définissant les domaines prioritaires à développer afin d'accroître les performances des entreprises nationales, demeure populaire et connaît un regain d'adhésion dans le contexte de mondialisation des échanges.

Réforme de la loi Travail : les propositions d'ordre macroéconomiques et réglementaires sont davantage soutenues que les mesures décentralisées au niveau de la branche ou de l'entreprise.

Si respectivement 87% et 78% des actifs sont favorables à l'extension de l'assurance chômage aux personnes ayant le statut d'indépendant et aux salariés démissionnaires, 67% sont d'accords avec le fait de donner plus de place aux accords d'entreprise ou de branche en général. Enfin, seulement 53% adhèrent à l'idée de donner la priorité aux accords d'entreprise pour fixer la durée du travail. **L'autonomie plus récente des branches et des entreprises dans la négociation explique cette défiance relative.**

Une forte proportion d'actifs adhère aux réformes fiscales en entreprise que souhaitent engager Emmanuel Macron et son Gouvernement.

3 des 4 mesures fiscales suscitent au moins 70% d'agrément : l'exonération des cotisations patronales et salariales sur les heures supplémentaires (78%), la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés (IS) de 33,3% à 25% des bénéficiaires (71%) et l'allègement des cotisations sociales payées par les employeurs allant jusqu'à une suppression totale des charges patronales pour les salariés au niveau du SMIC (70%). En revanche, la suppression des cotisations maladie et chômage à la charge des salariés suscite un certain scepticisme, seuls 50% des actifs y étant favorables. La compensation de cette suppression par une hausse de la CSG payée par tous explique sans doute cette adhésion moins nette.